

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



ATTESTATION

Je soussignée, Dany BOYER, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Limours, atteste sur la l'honneur que la CCPL ne subventionne pas l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique dans le cadre du dispositif mis en place par la Région Île de France.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Dany BOYER

La Présidente de la CCPL